

Une école décentralisée qui s'appuie sur:

une association composée d'un comité et d'une assemblée générale largement représentative des communes du Jura bernois. Ces organes supervisent, orientent et contrôlent les diverses missions et activités de l'école, dans le cadre du décret cantonal sur les écoles de musique;

un organe exécutif professionnel, comprenant la direction et l'administration responsables de gérer l'institution, de susciter, stimuler et entretenir relations et partenariats au service du développement harmonieux de l'EMJB et de sa pérennité;

des enseignant-e-s capables de mobilité et d'innovation, impliqué-e-s comme relais de l'institution dans chaque région.



Objectifs

Un engagement pour:

dispenser une formation musicale et instrumentale de qualité dans le Jura bernois et offrir ses prestations à toute personne, quels que soient son niveau et son âge;

construire un enseignement tant individuel que collectif capable de favoriser le plaisir, la découverte et la créativité, afin de permettre une pratique vivante et une écoute consciente, ouvertes sur les dimensions multiples de la culture musicale et des autres disciplines artistiques;

favoriser le développement harmonieux de l'élève par l'apprentissage de la musique comme moyen de construction de sa personnalité et de son équilibre.

Valeurs

Une institution au service de toute une région par des enseignant·e·s:

passionné·e·s par la musique et capables de la transmettre avec enthousiasme;

respectueux·euses de l'apprenant·e et conscient·e·s de leurs responsabilités de guides et d'accompagnant·e·s;

capables de pratiquer et développer un esprit d'entraide et de persévérance pour susciter un climat d'ouverture d'échange et de recherche;

en questionnement pour pratiquer des méthodes pédagogiques actives favorisant l'autonomie de l'élève;

conscient·e·s et soucieux·euses de l'importance d'une formation professionnelle et personnelle continue;

ouvert·e·s aux collaborations et aux échanges les plus divers en vue de développer l'enseignement de la musique et d'enrichir la vie culturelle régionale;

capables d'oser la confiance et de favoriser le dialogue entre les acteurs et partenaires de l'institution.